

Projet d'école

Ecole communale de Meux



Notre projet d'école est en accord avec les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur, le décret « Missions » (24/07/1997) et notre Plan de pilotage.

Notre enseignement est conforme aux prescrits légaux et se base sur les « Compétences », référentiel structuré, et se réfère au programme du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (C.E.C.P.).

Les valeurs de notre école



Le respect

L'écoute

La collaboration

La différenciation

La bienveillance

La confiance

Le bien-être

L'entraide

L'ouverture d'esprit

La tolérance

Les grandes missions prioritaires de notre école :

Promouvoir l'égalité des chances :

- Chaque enfant a sa place.
- Respect du rythme et des différences de chacun.
- Collaboration avec des intervenants extérieurs (PSE, PMS, logopèdes....), pôles territoriaux, intégration.
- Le droit à l'erreur vu comme une chance de se dépasser.

Acquérir des savoirs afin de maîtriser des compétences :

- Travail en cycles, en ateliers et par projets.
- Continuité des apprentissages.
- Initiation à l'éducation par la technologie : ordinateurs, tableau interactif, tablettes,...
- Eveil aux langues de la 1^{ère} maternelle à la 2^{ème} primaire, 2 périodes de langues en 3^{ème} et 4^{ème} primaires. En cinquième et sixième primaires, 3 h/semaine.
- Projet lire – écrire – parler.
- Initiation aux mathématiques en favorisant les manipulations.

Les évaluations :

- *Evaluations formatives et sommatives internes à l'école.*
- *Evaluations diagnostiques (de fin de cycle) en deuxième et en quatrième primaires.*
- *Evaluations externes non certificatives en troisième et cinquième primaires.*
- *Evaluation certificative : CEB en sixième primaire.*

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne :

- Organisation de classes de dépaysement.
- Favorisation du développement sportif (psychomotricité en maternelle, journées ADEPS...).
- S'instruire dans la gaieté et la bienveillance.
- Organisation de spectacles d'école.

Former des citoyens responsables et autonomes :

- Auto-évaluation.
- Droit à la parole : partage collectif, conseil de classe.
- Respect de chacun : accepter l'avis des autres, les différences...
- Tâches à effectuer et services rendus par les enfants.
- Etablir et respecter des règles de vie.
- Favoriser l'autonomie (ateliers, auto-gestion...)

Mais encore...

- Accueil extra-scolaire le matin, le soir et le mercredi après-midi en collaboration avec l'ASBL Récré'Agique.
- Etudes dirigées de la 1ère à la 6ème primaires.
- Projet « collations saines ».
- Collaboration avec la bibliothèque communale et d'autres partenaires culturels.
- Une école ouverte aux parents (réunions, comité de parents...).
- La communication avec les parents :
 - ✓ Le journal de classe ou la farde de communication
 - ✓ L'application Konecto
 - ✓ ClassDojo
 - ✓ Le site de l'école
 - ✓ La page Facebook du comité
 - ✓ Les différentes réunions

En conclusion:

Souscrire et adhérer à notre projet d'école :

C'est nous faire confiance !

C'est vous impliquer dans l'éducation de votre enfant !

C'est nous aider à former des futurs adultes responsables et autonomes